

Informations Pratiques

Absences :

Merci de nous prévenir le plus tôt possible pour tout désistement, en appelant à la mairie ou à l'ALSH.

Tarifs :

La tarification modulée en fonction des ressources des familles est mise en place pour l'ALSH. Afin d'appliquer le tarif correspondant à votre situation, il faut fournir les renseignements nécessaires (N°allocataire CAF ou MSA, et attestation de votre quotient familial). A défaut le tarif maximum sera appliqué.

Voici les tarifs (repas inclus) selon votre quotient familial CAF :

QF	Tarif journée entière
< 512 €	8.00 €
Entre 512 et 695 €	9.00 €
Entre 696 et 884 €	11.00 €
Entre 885 et 1137 €	12.00 €
>1137 €	13.00 €



Vous recevrez une facture à la fin de chaque période.

Toutes inscriptions prévues seront facturées, sauf annulation dans les délais, et absence pour maladie (sur présentation d'un certificat médical).

Le règlement sera à effectuer auprès de la Trésorerie de Broons, par chèque, chèques CESU ou prélèvement (dans ce cas demande à faire auprès de la mairie).

Les frais de séjour en accueil de loisirs des enfants de moins de 7ans ouvrent droit à une déduction fiscale. Pensez à demander une attestation fiscale en mairie.

Au centre de loisirs, je viens tous les jours avec
un sac à dos (de taille raisonnable car il me suit en balade !).

Dedans, je mets obligatoirement :



MAIRIE DE PLUMAUGAT

ALSH des petites vacances

7 Lotissement des Châtaigniers
Tél Mairie : 02.96.83.12.31
Tél Accueil Périscolaire : 02.96.83.19.07
Mail: mairie@plumaugat.fr

Programme du 11 au 15 avril 2022



Attention ! Nombre de places limité à 20 enfants

Lundi 11 Avril



Pâte à sel

Repas



Activités multisports

Mardi 12 Avril



Chasse aux œufs dans Plumaugat

Repas



Jeux vidéo

Mercredi 13 Avril



Mes bulles géantes

Repas



Sortie escalade

Judi 14 Avril



Street art

Repas

Vendredi 15 Avril



Panneaux photos de fin de centre

Repas



Boom de fin de centre



Jardinage et plantations

Informations Pratiques

Horaires d'ouverture et conditions d'admission :

L'accueil fonctionne la première semaine de toutes les petites vacances hors vacances de Noël du lundi au vendredi pour les enfants de 3 à 12 ans.

Il est ouvert de 7h30 à 18h30. Il est possible de s'inscrire **uniquement pour la journée.**

Activités proposées :

Les activités proposées prennent en compte l'âge et le rythme des enfants accueillis, et respectent le projet éducatif établi par la municipalité, et le projet pédagogique de l'équipe d'animation.

Equipe d'animation :

L'équipe est composée de Warren Lesgo (BAFA, BAFD en cours) et de Muriel Grégoire (CAP Petite enfance).

Dossier d'inscription :

Pour pouvoir participer aux activités proposées, il est obligatoire d'avoir rempli un dossier d'inscription. Si ce n'est pas fait il est à retirer et à retourner complet à l'accueil de la mairie ou à l'accueil périscolaire.

Documents à fournir :

- Fiche de renseignements
- Assurance extra-scolaire
- Fiche sanitaire
- Attestation quotient familial

Inscriptions :

Retourner le coupon d'inscription ci-dessous, en mairie ou à l'équipe d'animation, en cochant les jours où votre ou vos enfant(s) seront présents, avant la date limite d'inscription. Les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée.

Toute inscription donne lieu à une facturation, sauf

- Absences pour maladie (sur présentation du certificat médical).

Places limitées Attention ! Un minimum de 2 jours d'inscription est demandé par enfant.



Un taux d'encadrement étant à respecter, le nombre de places à l'ALSH est limité. Les enfants inscrits tardivement ne seront acceptés que dans la limite des places disponibles et pourront être inscrits sur liste d'attente.

Coupon d'inscription :

(A RENDRE AVANT LE 25 MARS 2022)

Nom et prénom du ou des enfants : _____

	11/04	12/04	13/04	14/04	15/04
Journée					